

MINISTRE DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

N°2020- 001 /MEA/SG/DRH/SDRH

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le
24 JAN 2020

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

Communiqué

Le recrutement d'un (01) doctorant en assainissement suivant l'appel à candidature n°2018-004/MEA/SG/DRH du 26 novembre 2018 est déclaré infructueux. Par conséquent, il sera procédé au lancement d'un nouvel avis à candidature.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Alassoun SORI
Officier de l'Ordre National



**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

BURKINA FASO
Unité- Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT
EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

Ouagadougou, le **24 JAN 2020**

N°2020 - 002 /MEA/SG/PAEA

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN (01) ETUDIANT POUR UNE FORMATION
DOCTORALE EN ASSAINISSEMENT**

A. CONTEXTE

Le contexte de l'assainissement des eaux usées et excréta au Burkina Faso, est marqué par une défécation à l'air libre très alarmante, un taux de prévalence des maladies liées au péril fécal très élevé, une grandissante pollution de l'eau et de l'environnement cause de maladies et destructrice de l'écosystème, et du cadre de vie. Le faible taux d'accès à un assainissement adéquat au Burkina Faso constitue un réel handicap pour une croissance économique véritable.

Malgré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires au développement pour assurer un accès pour tous au service d'assainissement durable, le taux reste toujours faible.

En effet, le taux d'accès à l'assainissement adéquat en 2018 est de seulement 22,6% dont 38,2% en milieu urbain et 16,4% en milieu rural. Plus de 2/3 des burkinabé ne disposent toujours pas de systèmes adéquats de gestions des excréta et près de 85% des eaux usées sont rejetées dans la nature sans précaution pour la santé et l'environnement.

Afin de changer de paradigme et d'assurer l'accès universel à des services d'assainissement améliorés en vue d'un développement durable, le Burkina Faso a élaboré le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE). Le PN-AEUE vise à assurer un assainissement durable des eaux usées et excréta à travers : (i) l'éradication de la défécation à l'air libre (DAL) dans un contexte de changement de comportement, (ii) l'accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH), (iii) l'optimisation de la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale, (iv) le développement de la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et

excrétas en soutien à l'amélioration de l'offre technologique et des pratiques et (v) le renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur.

Ainsi, l'un des objectifs du PN-AUE est la conduite de recherches sur des thématiques pertinentes visant à **améliorer les technologies d'assainissement et de gestion des eaux usées et excréta avec un focus sur des idées de concours d'innovation (approche à faible coûts, durabilité des services, prise en compte du genre, approche d'économie circulaire, etc.)**.

C'est dans cette optique que le Ministère en charge de l'eau lance un appel à candidature pour le recrutement d'un (01) étudiant au cycle de doctorat dans le domaine de l'assainissement dont les recherches porteront sur une thématique relative à :

- la gestion et la valorisation des boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale dans une grande ville du Burkina Faso (Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso) ;
- l'évaluation des approches en cours dans le secteur, afin de proposer des options adaptées au contexte du Burkina Faso et favoriser l'accélération de l'accès universel aux services durables d'assainissement ;
- l'amélioration les technologies d'assainissement des eaux usées et excréta.

B. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être de nationalité burkinabè ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 50 ans au plus au 31 décembre 2019 ;
- être titulaire d'un Master ou équivalent dans le domaine de l'eau, de l'assainissement des eaux usées et excréta, de l'environnement ;
- s'engager à suivre l'intégralité du processus de la formation ;
- être titularisé pour les postulants fonctionnaires.

C. COMPOSITION DE DOSSIER

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Secrétaire Général du MEA ;
- un protocole de recherche élaboré en collaboration avec un professeur d'université ;
- une photocopie légalisée du diplôme ou attestation requis pour postuler ;
- les photocopies des relevés de notes du Master ou équivalent ;
- un Curriculum Vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat, faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat (4 pages maximum) ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- une copie légalisée de la Carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ;
- une copie de la dernière situation administrative pour les candidats fonctionnaires.

D. PROCEDURE DE SELECTION

- Présélection ;
- Entretien avec un jury.

N.B : Seuls les candidats ayant franchi la phase de présélection seront contactés pour l'entretien.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **CANDIDATURE A LA FORMATION AU CYCLE DE DOCTORAT EN ASSAINISSEMENT** » au plus tard le **07 février 2020** à **15 heures 30** au Secrétariat de la Direction des ressources humaines (DRH) du MEA, sis à Ouaga 2000 en face de la CARFO et à 100 mètres du côté Ouest de l'Ambassade des États Unis.

Le Secrétaire Général



Alassoun SORI
Officier de l'ordre National